

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Alliance Québec disait justement à propos de cette initiative, Alliance Québec qui représente efficacement les intérêts de la minorité anglophone du Québec, disait:

...cette loi représente un geste important de leadership de la part du gouvernement fédéral. . . Nous sommes particulièrement heureux de voir le fervent engagement du gouvernement canadien, contenu dans le préambule au projet de loi C-72: « . . . à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones, au titre de leur appartenance aux deux collectivités de langue officielle, et à appuyer leur développement. . . »

[Français]

La Fédération des francophones hors Québec a dit, et je cite:

Il s'agit là d'un document législatif renouvelé et amélioré auquel nous avons donné notre appui et qui représente pour les francophones de l'extérieur du Québec un outil de développement fort important.

La Chambre des communes du Canada, les trois grandes formations qui siègent ici à la Chambre des communes, saisies d'un problème, ont légiféré de façon étanche et importante. Ce document a été endossé par la quasi totalité de tous les députés de la Chambre des communes, et c'est tout à l'honneur de cette Chambre et tous les députés qui y siègent.

[Traduction]

Le gouvernement fédéral a oeuvré activement ces dernières années à la promotion des intérêts des minorités linguistiques. Nous avons accordé une aide financière considérable aux gouvernements provinciaux pour la prestation de services d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde et nous les aidons à offrir une vaste gamme d'autres services provinciaux aux minorités, aux communautés minoritaires.

• (1600)

En 1988, par exemple, nous avons signé avec le gouvernement de la Saskatchewan des accords visant à donner aux Fransaskois un plus grand contrôle sur l'éducation de leurs enfants.

Nous avons conclu avec l'Île-du-Prince-Édouard un accord sur les services en français et un autre sur l'établissement d'une école et d'un centre communautaire à Charlottetown.

Nous avons conclu un protocole d'entente avec la Nouvelle-Écosse sur le Collège de l'Acadie.

Nous avons conclu avec le Nouveau-Brunswick des accords sur des centres scolaires et communautaires où sont concentrées les activités éducatives et culturelles des groupes minoritaires.

Nous avons aussi conclu une entente-cadre avec l'Ontario sur la promotion des langues officielles. En 1989, nous avons signé avec l'Ontario un accord sur un réseau de collèges francophones, quelque chose que les Canadiens francophones de l'Ontario réclamaient depuis des décennies.

En collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, à mon grand plaisir, le Parlement et le gouvernement ont pu enfin répondre à un besoin historique, ce qui contribue à l'unité canadienne et représente le meilleur de notre société qui doit être encouragé si l'on veut que l'unité canadienne se renforce.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Nous avons conclu avec le Yukon un accord sur les services linguistiques en français.

Nous avons conclu avec le Québec une entente très importante sur la prestation de services de santé et de services sociaux à la population anglophone de cette province. Et le 2 février dernier, nous avons signé un accord avec le Québec sur l'enseignement dans les langues officielles.

Comme on peut le voir, il y a symétrie et équilibre. Il y a équité. Le Parlement n'impose pas deux étalons dans l'application du bilinguisme ou de la loi sur les langues officielles. Il y a des imperfections, c'est certain. Mais l'objectif de chaque député de cette assemblée est d'éliminer et de minimiser ces imperfections et, de temps à autre, de procéder à des améliorations et des modifications à la loi. Lorsque nous l'améliorons, c'est pour faciliter la vie aux communautés minoritaires du Canada.

C'est certainement l'objectif principal d'une approche sensible et réfléchie du bilinguisme et des droits et valeurs fondamentaux des minorités linguistiques de ce pays. Elles doivent pouvoir se tourner vers le Parlement en cas de difficulté et le Parlement du Canada devrait pouvoir répondre avec toute la générosité et tout le leadership dont le pays est capable.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Mulroney: Monsieur le Président, bien que nous ayons beaucoup progressé au fil des ans dans nos efforts pour préserver cette qualité fondamentale de notre iden-